

OCTOBRE 2016

615 rue Principale, Saint-Joachim-de-Shefford (Québec) J0E 2G0 Tél. : (450) 539-3201 - Téléc. : (450) 539-3145

CONSEIL MUNICIPAL

René Beauregard, maire 539-1999
rene.beauregard@st-joachim.ca

Micheline Beauregard-Dalpe 539-3532
micheline.dalpe@st-joachim.ca

Pierre Daigle 539-2417
pierre.daigle@st-joachim.ca

Caroline Blanchard 539-3239
caroline.blanchard@st-joachim.ca

Christian Marois 539-2776
christian.marois@st-joachim.ca

François Lamoureux 539-0561
francois.lamoureux@st-joachim.ca

Johanne Desabrais 539-4834
johanne.desabrais@st-joachim.ca

Heures de bureau

Services administratifs
Lundi au Vendredi
9 h à 12 h – 13 h à 16 h

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
Mardi le 11 octobre 2016
à 20 h

Courriel : mairie@st-joachim.ca
Internet : www.st-joachim.ca

Appel d'urgence 9-1-1



Autres numéros à composer pour rejoindre la
Sûreté du Québec : 310-4141 ou cell. : *4141

MOT DU MAIRE

Salle des loisirs

Des travaux importants ont été faits au cours des derniers mois pour mettre à jour nos installations. Il y aura cet automne des travaux d'aménagement extérieur aux entrées de la salle. Ces travaux, tout comme ceux entrepris cet été, sont subventionnés avec la taxe d'accise à plus de 80%.

Souper paroissial

Je vous invite à participer en grand nombre au **souper paroissial et soirée dansante** le dimanche 9 octobre à la salle Esperanza. Un évènement annuel important de socialisation pour notre belle communauté.

Halloween

Cueillette de bonbons, lundi 31 octobre à la salle des loisirs, de 16 h 30 à 18 h 00. **À tous les conducteurs, soyez prudents le soir d'Halloween, les enfants sont notre richesse!**

Méfais et indifférences

Nous vous invitons à porter une attention particulière dans le village. Des jeunes, ayant semble-t-il des esprits débordants d'imagination, font des actions qui pourraient être considérées comme des méfaits au bien d'autrui. Merci à tous de collaborer à maintenir notre qualité de vie dans notre village.

René Beauregard, maire



On recule l'heure dimanche 6 novembre 2016!



SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

- 1- **CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3- **A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
B- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 4- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5- **CORRESPONDANCE**
- 6- **FINANCE**
 - 5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Septembre 2016
 - 5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Septembre 2016
- 7- **ADMINISTRATION**
 - 6.1 Autorisation comptes à payer – Octobre 2016
 - 6.2 Petit 3^e Rang avec Canton de Roxton - Budget d'entretien 2017
 - 6.3 Transport adapté pour nous inc. – Quote-part 2017
 - 6.4 Centre d'Action Bénévole – Demande d'aide financière 2017
 - 6.5 Offre des services juridiques pour l'année 2017
 - 6.6 Renouvellement des assurances – Municipalité et Infrastructures des loisirs 2017
 - 6.7 Demande de partenariat dans le cadre du Tournoi Pee-Wee de Waterloo
- 8- **RAPPORTS ADMINISTRATIFS**
 - 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
 - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
 - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
 - 7.1.3 Protection incendie
- 9- **VOIRIE MUNICIPALE**
- 10- **DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL**
- 11- **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**
- 12- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13- **FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

La sécurité à l'Halloween



L'Halloween est une fête excitante pour les petits qui vont de porte-à-porte dans l'espoir de recevoir des friandises. En ayant les conseils de sécurité suivants à l'esprit, les parents peuvent faire en sorte que leurs enfants soient en sécurité. Les enfants de moins de 9 ans devraient être accompagnés par un adulte. Les enfants de plus de 9 ans devraient être accompagnés par un adulte ou être avec un groupe d'enfants plus âgés.

Costumes

- Choisissez des costumes faits dans des tissus non inflammables aux **couleurs vives**. Pour rendre les costumes plus visibles ajoutez-leur des bandes réfléchissantes. Donnez une **lampe de poche aux enfants**.
- Pour éviter les chutes, assurez-vous que les costumes ne sont pas trop longs. Certains masques nuisent à la vision des enfants qui pourraient alors trébucher. Optez pour un **maquillage** au lieu d'un masque.
- Pour éviter les blessures au cas où un enfant tomberait, il serait préférable que celui-ci ne porte pas d'objets pointus. Assurez-vous que tous les accessoires peuvent facilement plier si on tombe dessus.
- Il arrive qu'il fasse vraiment froid le soir de l'Halloween. Assurez-vous que les costumes sont assez grands pour que l'enfant puisse porter des vêtements additionnels en-dessous s'il le faut.
- Assurez-vous que votre enfant a sur lui des **renseignements en cas d'urgence**, soit cachés dans son costume soit inscrits sur un bracelet.

Décorations

- Laissez les jeunes enfants dessiner la face sur la citrouille et laissez les adultes la découper.
- Balayez les marches pour enlever les feuilles mouillées.
- **Laissez les lumières extérieures allumées.**
- Gardez les animaux de compagnie à l'intérieur, loin des petits visiteurs.
- Soyez très prudents si vous utilisez des bougies pour décorer à l'intérieur. Assurez-vous qu'elles sont dans des chandeliers sécuritaires et dans un endroit sécuritaire. Ne mettez pas de bougies sur les marches à l'extérieur où vont se tenir les enfants.

Friandises



- Assurez-vous que les enfants n'ont pas faim au moment où ils partent faire la tournée du voisinage, autrement ils pourraient être tentés de manger des bonbons avant que vous ayez pu vérifier ce qu'ils ont rapporté.
- **Vérifiez les friandises** reçues par vos enfants au cas où il y aurait des bonbons dont l'emballage est déchiré ou non scellé, ou tout autre objet suspect.
- Ne gardez pas les friandises faites à la maison par des gens que vous ne connaissez pas.
- Dans le doute : à la poubelle!

Règles de la route

- Marchez sur le trottoir dans la mesure du possible. Soyez attentifs aux conducteurs qui reculent pour sortir de leur entrée. S'il n'y a pas de trottoir, marchez toujours sur le côté de la route en faisant face à la circulation et le plus loin possible de la chaussée.

Le soir de l'Halloween les conducteurs devraient faire preuve d'encore plus de vigilance. Dans l'excitation du moment, les enfants peuvent oublier les règles de sécurité.

AVIS AUX INTÉRESSÉS **OUVERTURE DE LA CHASSE** **AUX CERFS DE VIRGINIE**

Pour votre information, la période de la chasse aux cerfs de Virginie avec arme à feu, à l'arc, à l'arbalète et à la poudre noire aura lieu dans la zone permise sur le territoire de la municipalité à **différentes dates durant les mois d'octobre et de novembre.**

Tout chasseur **doit respecter les règlements se rapportant à la chasse**, plus particulièrement les normes concernant **le port d'armes et la propriété privée** et ce, dans les règles de l'art et selon le code d'éthique. La bonne collaboration des chasseurs est demandée pour éviter que plusieurs propriétaires de la municipalité soient aux prises avec des problèmes de braconnage et de vandalisme sur leurs terres. De plus, il est primordial que l'ensemble des chasseurs cohabite d'une manière pacifique sur le territoire. Ils doivent faire preuve de courtoisie et d'un bon esprit sportif.

Selon une entente intermunicipale, le territoire du parc régional « **La Campagnarde** » (**piste cyclable**) de la MRC de La Haute-Yamaska situé en partie sur le territoire de Saint-Joachim-de-Shefford est soumis à la juridiction de la Sûreté du Québec concernant la réglementation de circulation, propreté, sécurité, paix et ordre.

Art. 34, régl. #2005-158 : « Il est interdit de se trouver dans des parcs régionaux en ayant sur soi, ou avec soi, soit une arme à feu, une arme à air comprimé, un couteau, une épée, une machette, un bâton, une arme blanche, un arc, une arbalète, une fronde, un tire-pois ou tout autre objet similaire. »

Les agents de la SQ, les patrouilleurs de la C.A.R.T.H.Y. sont les mandataires chargés de l'application de cette réglementation et sont autorisés à émettre des constats d'infraction pour toute infraction relative à l'application de ce règlement. **Nous réitérons donc aux gens d'être extrêmement prudents aux abords des routes, de la piste cyclable La Campagnarde et des boisés situés à proximité des résidences.**



FEUILLES AUTOMNALES ET **RÉSIDUS DE JARDIN**



La MRC de la Haute-Yamaska vous offre un service de collectes spéciales pour les feuilles mortes et résidus de jardin. Les dates pour cette collecte : 5 et 19 octobre ainsi que le 2 novembre. Consultez votre calendrier de collecte.

Important ! Pour être ramassées, vos feuilles et vos résidus de jardinage (fleurs, tiges, autres) devront **obligatoirement être placées dans des sacs de papier**. Les feuilles ramassées seront transformées en compost au lieu d'être envoyées dans un site d'enfouissement avec les autres déchets.

Les sacs en plastique, dégradables ou non, ne seront pas ramassés puisqu'ils nuisent à la qualité du compost et ne sont pas acceptés au site de compostage. ***Vous avez manqué les collectes de feuilles mortes? Apportez vos sacs de feuilles aux écocentres.***

Pour plus d'informations, consultez le site de la MRC au www.haute-yamaska.ca ou téléphonez au 450-378-9976.

Fin septembre : retour de la **collecte des ordures ménagères aux deux semaines** soit les lundi 10 et 24 octobre!



COURSE ENDURANCE ÉQUESTRE : 30 octobre dès 8 h !

Entrée GRATUITE pour les spectateurs.

Toute la population de Saint-Joachim-de-Shefford est invitée pour cette activité aux **Écuries du Parc, situé au 378 chemin Ménard.**

Les gens intéressés n'ont qu'à amener simplement leur bonne humeur et une chaise! Les courses débutant vers 8 h, il est tout de même possible d'être témoin de l'action tout au long de l'avant-midi pour ceux préférant faire la grasse matinée!

Les cavaliers intéressés à obtenir plus d'informations ou à participer peuvent s'inscrire en contactant enduranceeequestrequebec@yahoo.ca ou en appelant le président, Moel Elmaazaoui au 514-294-5071. Les couples cavaliers-montures peuvent concourir sur plusieurs distances : 20, 40, 60 et 80 km selon leur niveau. Il est également possible de faire une initiation de 10 km ou moins sur demande. Les tarifs d'inscription variant selon le type de parcours choisi.

Pour plus d'informations : 514-294-5071.

Distance	Senior Adhérant	Senior Non Adhérant	Minimes, Junior et Young Rider Adhérant	Minimes, Junior et Young Rider Non Adhérant
20 km	\$60.00	\$75.00	\$30.00	\$40.00
40 Km	\$90.00	\$120.00	\$45.00	\$60.00
60 Km	\$105.00	\$135.00	\$65.00	\$90.00
80 Km	\$170.00	\$215.00	\$100.00	\$140.00
80 Km CEI*	\$340.00	\$430.00	\$200.00	\$280.00
120 Km CEI **	\$560.00	\$650.00	\$420.00	\$510.00
160 Km CEI ***	\$700.00	\$800.00	\$550.00	\$650.00